

SPC/Fisheries 5/Terr. Rep.2  
17 juillet 1972

ORIGINAL : FRANCAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

CINQUIEME CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

10 - 11 août 1972

RAPPORT TERRITORIAL

présenté par le

TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

SITUATION DE LA PECHE AUX ILES WALLIS ET FUTUNA

I. GENERALITES

Jusqu'à présent la pêche n'a été qu'une activité mineure dans le Territoire des Iles Wallis et Futuna.

La vocation essentiellement agricole et terrienne de la population, la rareté relative des embarcations, la disparition des anciennes techniques polynésiennes de pêches collectives (tao faga) font que la pêche pratiquée actuellement à Wallis et à Futuna est insuffisante pour répondre à la demande locale en poisson frais.

Elle consiste essentiellement en opérations de "cueillette" sur les récifs à marée basse (coquillages, langoustes) en pêches individuelles à la palangrote (lafo lafo) et en quelques captures de mulets ou sardines au moyen de sennes.

On peut ajouter aussi les produits de la chasse sous-marine assez modestes du fait du dépeuplement réel du lagon de Wallis.

Cette production ne peut satisfaire, de loin, aux besoins de la population qui achète dans le commerce local des quantités importantes de poisson congelé de Nouvelle-Zélande (carangues).

## II. REALISATIONS EFFECTUEES

Dans la société encore traditionnelle telle qu'elle existe aux Iles Wallis et Futuna, le premier objectif, avant de passer à des techniques plus élaborées, était de mettre à la disposition des familles (Kaïga) des embarcations de pêche économiques solides, bien adaptées aux conditions locales et d'entretien commode.

La lourde pirogue ancestrale (vaka uvea) est en effet de construction difficile, finalement très coûteuse et exige beaucoup de main-d'oeuvre pour son entretien, les mises à terre, etc.

D'autre part le nombre assez réduit de pirogues en bon état ne permettait qu'à une faible partie de la population de pratiquer la pêche.

Il est frappant de constater, par exemple, qu'un nombre relativement élevé d'adultes ne connaissent pas les différents îlots (motus) du récif barrière de Wallis!

Quant à Futuna, la pêche y est souvent pratiquée en solitaire sur le récif frangeant au moyen d'auges en bois (Kumete) dans des conditions particulièrement difficiles.

Fin 1970, le Service de l'économie rurale, chargé du développement de la pêche, a donc jugé utile de mettre à la disposition du plus grand nombre d'usagers, des embarcations économiques et sûres.

De novembre 1970 à juin 1972, il a été construit et livré 35 bateaux de 19 à 22 pieds. Actuellement 25 unités sont en commande.

Le chantier du Service, situé à Apaogo, fonctionne de la façon suivante :

Installation : 1 hangar en tôle de 120 m<sup>2</sup> et 1 "falé" en matériaux locaux de même surface.  
Outillage à main normal et une raboteuse électrique Guilliet.

Personnel : 2 menuisiers et 4 manoeuvres formés sur place.

Embarcations : Doris et skiffs, à fond plat, en contreplaqué, mus par propulseurs Johnson, Seagull etc.

Les plans proviennent des USA (Texas Dory 6°, Maine Coast Fisherman, Atkin).

4 types principaux :

- 1 Skiff (Carolina) de 19 pieds.
- 1 Doris (Morning Light) de 22 pieds.
- 1 Skiff (Mitty Ann) de 20 pieds.
- 1 Baleinière (Surfboat FAO) de 20 pieds.

D'autre part un grand doris de St Pierre et Miquelon (8m50 x 2m40) a été construit ainsi que 2 pirogues polynésiennes, en contreplaqué de 8m50 et 10m50.

Construction :

- Membrures, serres etc. en kaori et tamanu raboté.
- Bordé en contreplaqué marine de 12 mm (Singaply, fourni par les Ets Carpenter's à Suva).
- Colle (Epoxy ou Resobond).
- Pointes bronze spéciales (Tower Gripfast de 1, 1½ et 2") et visserie.
- Peinture après traitement au Xylophène.

Prix de vente

Grâce à l'aide du Territoire, et dans un but de plus large diffusion, ces bateaux sont vendus coque nue à des prix très bas, représentant la seule fourniture des matériaux (sans moteur ni main-d'oeuvre).

Skiff 19 pieds ..... 30 000 F.CFP  
Doris et Skiff de 20 à 21 pieds..... 40 000 F.CFP

Dès maintenant il est permis de constater que cette opération a rencontré un très vif succès auprès de la population.

D'autre part, les bateaux déjà livrés sortent fréquemment, paraissent utilisés au maximum par les familles et il n'est pas douteux que leur apport en produits de la mer, quoique difficile à estimer, est loin d'être négligeable.

### III. PROJETS

La production de petites unités peut sans doute se poursuivre en 1973 et 1974 notamment pour équiper les pêcheurs de Futuna, mais elle trouvera assez rapidement ses limites.

D'autre part le développement effectif de la pêche ne peut raisonnablement être envisagé qu'à l'extérieur du lagon de Wallis (ou autour de Futuna et Alofi) dans les "eaux bleues" (deep sea fishing).

C'est pourquoi, en 2ème phase, soit à partir de 1973, le Service de l'économie rurale se propose de mettre en pêche deux grands doris du type de St Pierre et Miquelon.

Ces bateaux de 8m50 x 2m40, équipés d'une cabine et mus par un moteur Diesel de 10 à 13 CV sont d'un modèle qui a depuis longtemps démontré ses qualités exceptionnelles de tenue à la mer.

Une coque de grand doris est d'ores et déjà terminée (fin 1971) et recevra son moteur lorsque les conditions budgétaires le permettront.

Les deux bateaux en question montés par un équipage de 3 ou 4 hommes permettront donc d'entreprendre, dans des conditions convenables de sécurité, des essais de pêche en mer selon un programme qui à notre avis, pourra être voisin de celui esquissé par M. V.T. HINDS, expert CPS, dans ses deux rapports de mission aux îles Wallis et Futuna (juillet - août 1969, mars 1970).

- a) Traîne (10 lignes).
- b) Palangre profonde (au mouillage sur les bancs à l'accore du récif barrière de Wallis).
- c) Essais de filets.
- d) Dans l'hypothèse la plus favorable essais de palangre dérivante ("longue ligne" japonaise) à une échelle réduite tout à fait artisanale.

L'auteur de présent compte rendu a participé à des expériences de ce genre à Nosy Bé (République Malgache) avec un équipage réduit de 5 matelots comoriens dont l'entraînement a été rapidement satisfaisant (Longue ligne de 3 000 m mouillée à 4 ou 5 heures du matin et relevée en début d'après-midi).

Une expérience de ce genre peut être surtout intéressante dans les eaux de Futuna et d'Alofi, en raison des facilités d'obtention de l'appât indispensable (Atulé abondant sur la côte, d'octobre à mars).

Elle nécessitera néanmoins l'achat de cabestans japonais spéciaux pour le relevage de la ligne.

Au fur et à mesure du déroulement de ces divers essais, et au vu des résultats obtenus, un premier équipement minimum pourra être mis en place pour assurer le stockage et la commercialisation du poisson pêché :

- Machine à glace
- Chambre de stockage à basse température
- Organisation de la vente (Coopérative)

En définitive, les conditions d'exploitation de ces grands doris doivent demeurer proprement artisanales et adaptées aux conditions et usages locaux car la mise en oeuvre d'opérations techniquement plus ambitieuses paraît, pour le moment, bien difficile et aléatoire dans un petit territoire dépourvu de techniciens, à l'économie insignifiante et d'où pratiquement tous les éléments actifs de la population ont émigré en Nouvelle-Calédonie.

C'est aussi pour ces raisons que le Service de l'économie rurale n'a pas retenu dans son programme les autres opérations envisagées lors de l'élaboration du VIème Plan :

ostréiculture, culture perlière, élevage des tortues etc., qui exigent d'être conduites sérieusement avec des moyens convenables et un personnel qualifié.

De toute manière une éventuelle exploitation industrielle de la mer, ayant sa base dans le Territoire, ne peut valablement être entreprise qu'à la suite d'études très sérieuses menées sur les plans technique, social et économique.

Il s'agit là d'un domaine qui échappe à la compétence du Service de l'économie rurale.

Pour conclure, dans l'état actuel des choses, les modestes réalisations et projets exposés plus haut ne semblent pas dépourvus d'intérêt car ils ne peuvent que contribuer à encourager la population à se tourner de nouveau vers la mer et à permettre une approche réaliste des nombreux problèmes que soulève le développement de la pêche artisanale à Wallis et Futuna.

#### IV. ASSISTANCE TECHNIQUE

Les besoins actuels en matière d'assistance technique portent principalement sur les points suivants :

1°) Documentation technique utile sur la construction et l'entretien des coques en contreplaqué.

2°) Documentation la plus diverse possible en matière de plans d'embarcations de pêche réalisables en bois ou contreplaqué dans un petit chantier artisanal, par une main-d'oeuvre peu qualifiée.

- Doris et Skiffs de tous types de 15 à 35 pieds.  
(Fond plat ou bouchain vif) (La fourniture du plan d'un Skiff de 24 pieds, utilisé en Alaska et publié dans l'ouvrage de la FAO "Fishing boats of the world" est particulièrement souhaitée).

- Surfboats ou baleinières de récif. Types réalisés par la FAO dans les pays du tiers monde (Inde, Côte occidentale d'Afrique).

- Catamarans et pirogues en contreplaqué, marchant à la voile et utilisables pour la petite pêche à Wallis.

3°) Documentation (fournisseurs, prix) sur les matériaux et équipements de pêche les plus utiles d'être obtenus à des prix intéressants.

- Contreplaqué marine, visserie, colle.  
(Ces fournitures proviennent actuellement de Suva).

- Accastillages. Produits de revêtement des coques.

- Matériels de pêche (lignes, cuillers, hameçons, sennes, palangre japonaise et tous matériels recommandés).

- Equipements de sécurité.

- Moteurs internes Diesel, refroidis par air, de 10 à 15 CV (Prix et références).

- Premier équipement de réfrigération suffisant pour le stockage de 3 à 400 kilos de poisson et la production quotidienne de glace (Prix et références).

- 4°) Schéma de fonctionnement et de gestion d'une petite entreprise de pêche artisanale (2 doris et 8 hommes en tout) dans les conditions particulières des îles polynésiennes.  
(Expériences déjà conduites dans d'autres archipels).

.. .. .

